

Le droit des bibliothèques

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Le droit des bibliothèques : règles et pratiques juridiques / Marie Cornu, Mathilde Roellinger, Émilie Terrier, Noé Wagener ; avec les contributions de Jean-Sébastien Dupuit et Daniel Renoult ; [postface de Nicolas Georges]

A pour autre édition sur un support différent : Le droit des bibliothèques règles et pratiques juridiques Marie Cornu, Mathilde Roellinger, Émilie Terrier... [et al.] 2021 Paris Dalloz Thèmes et commentaires 978-2-247-20979-8

Auteur(s) : Cornu, Marie (1958-....)

Autre(s) auteur(s) : Roellinger, Mathilde (19..-....)

Terrier, Émilie (1986-....) juriste

Wagener, Noé (19..-....)

Dupuit, Jean-Sébastien (1951-....)

Renoult, Daniel (1947-....)

Autre(s) responsabilité(s) : Georges, Nicolas (1966-....) (Postfacier)

Publication : Paris : Dalloz, 2021

Description matérielle : 1 volume (X-453 pages) ; 24 cm

Collection : Thèmes & commentaires Études

ISBN : 978-2-247-19746-0

EAN : 9782247197460

Appartient à la collection : Thèmes et commentaires 1255-1155

Classification décimale Dewey : 020.6

Note sur les bibliographies et les index : Bibliographie et liste de sites internet pages 429-438. Notes bibliographiques et liste de sites internet

Résumé ou extrait : En dépit de l'absence d'une grande loi qui embrasserait l'ensemble de la question

bibliothécaire, le droit français des bibliothèques est très dense. C'est à une analyse synthétique de ce droit que s'essaie le présent ouvrage. Traiter du droit des bibliothèques ne consiste pas seulement à décrire le corpus historiquement très fragmenté des textes qui le constituent. Il s'agit aussi d'étudier les « pratiques juridiques » des bibliothécaires, c'est-à-dire les différents modes par lesquels la pratique mène au quotidien ses actions en s'inscrivant dans un cadre juridique qui la contraint mais avec lequel elle compose et qu'elle réinvente sans cesse. Pour cela, l'ouvrage appréhende le droit des bibliothèques au prisme de trois objets : le service (1re partie : L'organisation du service public des bibliothèques), les biens (2e partie : La responsabilité des collections) et les bénéficiaires (3e partie : L'accès aux bibliothèques et la jouissance des collections). Pris ensemble, ces trois objets dessinent un panorama des questions juridiques auxquelles les bibliothèques – qu'elles soient de « lecture publique » ou universitaires, qu'elles soient territoriales ou nationales – se trouvent aujourd'hui confrontées.

Sujet - Nom commun : Bibliothèques -- Droit -- France
Bibliothèques -- Administration -- France

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Jurisprudence